

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 mars 2018

#### **OBJET :**

**Délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire  
entre la commune d'Essey-lès-Nancy et  
BATIGERE NORD-EST relative à la construction  
d'un équipement pour la pratique du frontball**

**Rapporteur : Mme COLME  
Délibération n°14**

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Le Conseil Citoyen d'Essey-lès-Nancy est allé à la rencontre des habitants du quartier de Mouzimpré afin de connaître leurs attentes sur la base d'un questionnaire, élaboré avec le concours de l'ORIV (Centre de ressources régional politique de la ville). L'analyse de ce questionnaire a mis en évidence le manque de lieux et d'espaces pour les jeunes et les adolescents.

Aussi, dans le cadre de la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (T.F.P.B.), le bailleur social BATIGERE NORD-EST a proposé à la ville d'Essey-lès-Nancy de construire un équipement pour la pratique du frontball dans le quartier de Mouzimpré, à titre gracieux à proximité du terrain multisports jouxtant l'espace Pierre de Lune sis 2 allée René Lalique, cadastré AX 186.

Considérant l'intérêt manifeste que présente la réalisation d'un mur de frontball, il convient d'envisager la signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire avec BATIGERE NORD-EST pour autoriser les travaux de construction de cet équipement sur le domaine public communal.

#### **PROPOSITIONS**

Vu l'avis de la Commission « Urbanisme-Travaux-Voirie », réunie le 13 mars 2018, il est proposé au Conseil municipal de :

- approuver les termes de la convention de Délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire entre la commune d'Essey-lès-Nancy et BATIGERE NORD-EST relative à la construction d'un équipement pour la pratique du frontball,
- autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

## **DELIBERATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 29 mars 2018.

**Pour Extrait**

**Michel BREUILLE,**  
**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**  
**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE**  
**ARRONDISSEMENT DE NANCY**  
**CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	16 mars 2018
- Convocation distribuée le :	16 mars 2018
- Affichage du compte-rendu le :	30 mars 2018
- Affichage du procès-verbal le :	20 avril 2018

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoint.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME SAGET, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. MARSON, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- MME SIMONNET à MME DOLATA
- MME POYDENOT à M. CAUSERO
- M. LEINSTER à M. CLOMES
- M. RIFF à MME MATHIEU
- MME CLAIR à MME SAGET

**ABSENTS**

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME DOLATA

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**